



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



24 février 2016

Audience avec la nouvelle ministre de la Fonction Publique

Dans le cadre des pseudo négociations sur la revalorisation de la valeur du point d'indice avec la ministre de la fonction publique, Madame Lebranchu, notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE avait été conviée initialement à une réunion bilatérale le 12 février 2016.

Le remaniement ministériel du 11 février 2016 est venu perturber l'agenda social et, de fait, reporter ce rendez-vous.

La nouvelle ministre de la Fonction publique, Madame Annick Girardin, a reçu notre délégation UIAFP-FO, composée d'Yves Kottelat, Didier Bernus et Denis Basset pour la FSPS-FO ainsi que Christian de Christian Grolier et Jean Pierre Moreau pour la FGF-FO.

Après la présentation, par la Ministre, de son nouveau cabinet et de son objectif de donner du sens à la Fonction publique en 15 mois afin de lui donner une nouvelle évolution à l'horizon 2025, le secrétaire général de L'UIAFP-FO a rappelé à la ministre les points qu'il fallait aborder rapidement.

- **Projet de loi déontologie** avec les points particuliers du jour de carence, des sanctions disciplinaires du 1^{er} groupe et du maintien du juge administratif lors des contentieux dans la fonction publique territoriale.
- **Pouvoir d'achat** pour lequel nous exigeons le rattrapage des pertes subies et des négociations annuelles sur la valeur du point d'indice (qui n'ont aucun lien avec PPCR).
- **RIFSEEP** qui induit le gel des primes pendant 4 ans !
- **PPCR** où nous avons expliqué et réaffirmé notre non signature et rappelé nos revendications. Pour FO, le dossier n'est pas clos !
- **Réforme territoriale**, nous avons dénoncé la mise en place de comité de suivi RH dans la région LRMP, qui est contraire aux instances statutaires existantes. Nous avons aussi abordé le trouble entre le télétravail et le travail sur site distant qui fausse la perspective des affectations et des missions.
- **CPA**, notre organisation syndicale a réaffirmé son opposition à son application dans la fonction publique, puisque il existe déjà le dossier individuel de l'agent et le danger d'introduire le compte individuel pénibilité à la place du service actif.
- **ERAFP**, nous avons demandé une réponse au courrier intersyndical adressé à la précédente ministre concernant le bilan de l'établissement, celle-ci s'y est engagée.

La Ministre nous a écouté attentivement mais n'a pas apporté de réponses explicites. Elle a précisé qu'elle n'avait pas encore reçu sa feuille de route du premier ministre.

Sur le rendez-vous salarial, qui était l'objet majeur de notre rencontre, aucune information sur la revalorisation du point d'indice. Apparemment sa volonté est de ne faire qu'une seule rencontre sur ce sujet, donc comme FORCE OUVRIERE l'a toujours dit : pas de négociations !